

PROGRAMME DE FORMATION présentielle DIPLOME D'ÉTAT MONITEUR EDUCATEUR

1. PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION	1
2. CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION	1
3. OBJECTIFS DE LA FORMATION :	2
4. CONTENUS DE LA FORMATION :	2
5. DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :	4
6. MOYENS ET PROJET PÉDAGOGIQUE :	4
7. QUALITÉ DES FORMATRICES /FORMATEURS :	8
8. ÉVALUATION DE LA FORMATION :	9
9. DISPOSITIF D'INDIVIDUALISATION DE PARCOURS :	12
10. ACCESSIBILITÉ EN APPRENTISSAGE OU AUTRES FORMES D'ALERNANCES	13

Le diplôme d'état de moniteur éducateur est constitué de 950 h de formation théorique et 980 heures de formation pratique ; Il est composé de 4 domaines de compétences ; Il est de niveau IV et sans spécialité par rapport au lieu d'exercice ou au public.

Arrêté du 20 Juin 2007 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R. 451-1 à R. 451-4-3 et D. 451-73 à D. 451-78 ;

Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 instituant le diplôme d'Etat de moniteur-éducateur

1. PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION

Tout individu peut se présenter pour préparer le diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME). Aucun diplôme particulier n'est demandé, ni prérequis, une première expérience bénévole ou salariée dans le travail social représente un atout.

L'accès à la formation se fait sur un accès en situation d'emploi (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Les candidats doivent à la fois être éligible aux conditions qui régissent ce type de contrats mais également être engagés auprès d'un employeur dans le cadre de ce contrat.

2. CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Les épreuves d'admission en formation, mentionnées au dernier alinéa de l'article D 451-74 du code de l'action sociale et des familles, et à l'article 2 de l'arrêté du 4 juillet 2007 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur, puis modifié par l'Arrêté du 7 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 18 octobre 2012, ont pour but d'apprécier l'aptitude des candidats à suivre la formation et à bénéficier du projet pédagogique de l'établissement.

La sélection se déroule en 2 temps, elle comporte une épreuve écrite et deux épreuves orales :

L'épreuve écrite* d'admissibilité est destinée à apprécier :

- Le niveau de formation générale des candidats et vérifier qu'ils ont les prérequis de niveau V (niveau brevet des collèges) pour accéder à une formation de niveau IV (niveau bac)
- Les capacités de compréhension, à communiquer sa pensée personnelle, à argumenter

Les épreuves orales d'admission sont destinées à révéler :

- Les motivations, la maturité affective, le contrôle de soi, la capacité d'adaptation et d'organisation, ainsi que l'aptitude à travailler en équipe.

* Sont dispensé.e.s de cette épreuve écrite les candidat.e.s justifiant de l'un des diplômes suivants : Baccalauréat ou d'un diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat, B.P.J.E.P.S ou titre admis en équivalence, Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique DEAMP, Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale DEAVS (ou mention complémentaire aide à domicile), Diplôme d'État d'Assistant Familial, Diplôme d'Etat d'Accompagnant.e Educatif et Social DEAES, Diplôme d'État de Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale ou lauréats de l'institut du service civique ou de l'engagement.

Les inscriptions se font au secrétariat du Pôle de la Rouatière. Téléchargement du dossier sur internet : www.larouatiere.com

3. OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le DE ME atteste des compétences nécessaires pour réaliser des interventions éducatives au quotidien, visant à soutenir dans leur quotidien tout type de public en difficulté, quel que soit l'âge. L'objectif premier est de permettre aux personnes de développer leur capacité d'adaptation et leur autonomie.

Cette formation professionnelle diplômante vise à :

- Acquérir les compétences professionnelles pour exercer dans le domaine de l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Répondre de manière fiable aux besoins spécifiques de la personne aidée (enfants, familles, personnes en situation de handicap) et veiller à sa participation à la vie sociale et citoyenne
- Repérer et comprendre le fonctionnement des différents lieux d'exercice professionnel

Accéder à un emploi repéré grâce à un diplôme reconnu par l'Etat (niveau IV)

A l'issue de la formation, le titulaire du DE ME est en capacité de :

- Savoir instaurer une relation éducative soutenante, structurante, repérante auprès d'individus et de groupes au sein d'un lieu de vie.
- Savoir rendre compte de situations éducatives et contribuer à un projet d'accompagnement
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Situer son action dans le cadre institutionnel, actualiser sa veille professionnelle

4. CONTENUS DE LA FORMATION :

<p>Domaine de formation 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les grandes étapes de la vie 2. Les grands champs théoriques (pédagogie, sociologie, psychologie...) 3. Pathologies et psychopathologies 4. La personne dans toute ses dimensions 5. Relation éducative et positionnement professionnel 6. Vie collective et vie quotidienne 7. Les grands concepts du travail social 8. Fiches de lecture 9. Les rencontres de la Rouatière 10. Guidance de la note de réflexion
<p>Domaine de formation 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Notions de projets 2. Méthodologie de projet éducatif spécialisé 3. La personnalisation dans le projet éducatif spécialisé 4. Les différents acteurs dans le projet éducatif 5. Les médiations éducatives 6. Les techniques éducatives 7. Analyse des pratiques professionnelles 8. Guidance des écrits de certification
<p>Domaine de formation 3 Travail en équipe pluri professionnelle</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'organisation du travail dans les ESSMS 2. La communication professionnelle 3. La dynamique participative : les outils du travail en équipe 4. Guidance du dossier thématique
<p>Domaine de formation 4 Implication dans les dynamiques institutionnelles</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'organisation administrative, politique et territoriale de la France 2. Les politiques sociales 3. Connaissance des dispositifs institutionnels 4. Enquête accès aux droits 5. Guidance 6. Préparation à l'épreuve écrite

5. DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :

Il s'agit d'une formation en alternance sur deux années, avec des périodes de regroupement pédagogique et des périodes en immersion professionnelle.

Les enseignements théoriques sont de 950 heures répartis au cours des deux années de formation (un regroupement par mois environ).

La formation pratique s'effectue au sein de la structure employeur et en stage. 700h

En première année, l'apprenti.e effectue un stage hors employeur d'une durée de 8 semaines (soit 280h) dans un type de structure différent de celle au sein de laquelle il.elle effectue son apprentissage (public, fonctionnement).

En deuxième année, l'apprenti.e effectue un stage chez l'employeur d'une durée de 700h00.

6. MOYENS ET PROJET PÉDAGOGIQUE :

La formation préparatoire au Diplôme d'Etat de Monitrice- Éducatrice, Moniteur -Éducateur s'organise selon le principe d'alternance. Il s'agit de prendre appui sur les apports théoriques et disciplinaires pour éclairer la pratique et dans le même temps tirer enseignement de sa pratique pour s'approprier sens, contenus théoriques.

La philosophie de La Rouatière dans la transmission pédagogique qui est la sienne, s'attache tout à la fois à actualiser ses enseignements en adéquation avec les évolutions légales, et en lien avec les changements dans les pratiques professionnelles des différents secteurs concernés (sanitaire, médico-social et social).

Dans le même temps La Rouatière s'inscrit comme lieu de veille politique et sociétale, d'expérimentation et de recherche avec ses partenaires territoriaux, à visée de transformations sociales au bénéfice des publics accompagnés et du faire société.

La pédagogie mise en œuvre affirme une conception éthique du travail social à savoir une modalité d'intervention avec les destinataires de l'action, dans un objectif de retissage de lien à l'autre, de développement de l'autonomie, de mise en lumière des capacités à agir de chacun.e face aux difficultés rencontrées. Le projet pédagogique est une invitation à penser l'humain et la complexité des problématiques sociales au-delà de la dimension institutionnelle. Faire le choix des professions sociales et médico-sociales est **un acte d'engagement**.

La construction d'un parcours de formation en 2 ans s'articule autour de **4 domaines de compétences** :

- ✓ DC1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- ✓ DC2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé
- ✓ DC3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle
- ✓ DC4 : Implications dans les dynamiques institutionnelles

Chaque domaine de compétences se décline en contenus théoriques dispensés en formation. La validation de chacun de ces DC au travers d'épreuves de certifications écrites, orales et des appréciations de stages employeur et hors employeurs conduisent à l'obtention du DEME.

Le CFPF La Rouatière a privilégié un parcours de formation qui permet aux futur.e.s professionnel.le.s une **montée progressive en compétences** de façon personnalisée et collective, associée à un ancrage dans les pratiques éducatives, dans un souci du lien avec l'ensemble des partenaires employeurs.

Le projet pédagogique de la filière ME s'élabore sur une **triple articulation** :

- ✓ **Des savoirs fondamentaux de base** des différents champs théoriques : comprendre les enjeux et les implications de l'action éducative.
- ✓ **Des savoir-faire** élaborés et partagés à partir de l'appropriation des savoirs fondamentaux : mettre du sens sur les pratiques.
- ✓ **Des savoir-être professionnels** : construire un positionnement et une identité professionnelle.

Pour garantir un parcours de professionnalisation inscrit dans une démarche réflexive, nous prenons appui sur les modalités suivantes :

◆ Les groupes d'analyse des pratiques

Il s'agit d'une fonction permanente à cultiver pour le maintien en éveil de la démarche réflexive de l'intervenant.e dans la relation d'accompagnement. Les espaces GAP de formation sont animés par des intervenant.e.s extérieur.e.s afin de garantir la confidentialité des propos tenus et afin de bien différencier cet espace de l'atelier parcours formation

◆ L'élaboration collective, cœur de métier du travail d'équipe

Les valeurs associées à ce processus, qui requiert et suscite la force d'un collectif, sont éthiques au sens où elles lient l'appropriation des savoirs avec l'exercice d'une coopération qui affirme l'hétérogénéité comme une ressource, non comme un obstacle ou une difficulté.

◆ Ateliers de guidance et travail coopératif en petits groupes

Il s'agit tout à la fois d'un espace d'accompagnement personnalisé du parcours de formation, et dans le même temps, en appui sur la dynamique collective. Ces espaces dédiés, et animés par un.e formatrice- formateur référent.e de formation viennent séquencer chaque regroupement. Ces espaces sont supports pour :

- La réalisation des écrits
- L'entraide mutuelle
- Les préparations à l'oral
- ◆ Stimulation des prises de paroles à l'oral pour un équilibre des compétences à l'écrit comme à l'oral

Deux modalités sont à l'œuvre dans un esprit de « pédagogie inversée » :

- Encourager la transmission de compétences complémentaires détenues par les étudiant.e.s au sein d'un cours magistral.
- Mise en place d'un module de formation qui permette aux étudiants de se construire un référentiel théorique au travers les grands concepts du travail social en s'appuyant sur les savoirs produits par les étudiant.e.s
- ◆ Un processus d'expérimentation, de déconstruction et de créativité.

Afin de favoriser la posture de professionnalisation et l'envie d'apprendre, le projet pédagogique vise à rendre l'apprenti.e acteur.rice de sa formation, avec des projets construits avec des partenaires associatifs et institutionnels, des travaux de recherche et de restitutions en lien avec les grands enjeux du travail social et médico-social et des rencontres avec les terrains.

Ce processus s'articule autour de projets majeurs choisis avec les stagiaires de la formation :

- 1- **Un projet de visibilité, de sensibilisation et de luttes contre les inégalités sociales de genre**, co-construit avec l'APEX, association d'accueil, d'écoute et d'orientation des personnes en prises avec les violences conjugales.
- 2- **Un projet autour de la thématique des médiations éducatives** dont l'enjeu est de transmettre des modalités d'intervention tant auprès d'individus qu'auprès d'un groupe. Il s'agit de permettre aux apprenti.e.s d'expérimenter un espace privilégié d'expression et ainsi explorer les possibles pour rencontrer l'autre autrement. Ces espaces leur permettent de s'exposer à la fois à leur propre créativité mais également de créer un espace de rencontre, de proposer une autre forme d'agir ensemble.
- 3- **Un projet d'enquête accès aux droits** au cours duquel les apprenti.e.s doivent réaliser une enquête de territoire concernant l'accès aux droits d'un public spécifique. Ce projet est l'occasion pour eux d'expérimenter des outils du travail social : l'auto-organisation, la méthodologie de projet et le consensus.

4- **Les journées de la Rouatière** qui propose aux stagiaires un espace de réflexion autour des grandes questions du travail social. Il s'agit d'associer professionnels, étudiants et formateur autour de l'organisation d'un colloque sur une thématique préalablement définie.

◆ *Une veille prospective sur les enjeux d'une société en mouvement*

L'équipe pédagogique de La Rouatière poursuit l'ambition constante de se confronter à la constitution d'enseignements en ajustement permanent aux questions sociétales qui s'imposent à nous, celles qui nous heurtent face à un réel toujours en mouvement, aux multiples délitements de liens auxquels notre société se confronte.

En ce sens la Rouatière depuis 2010 a à cœur de contribuer à l'approfondissement des thématiques suivantes

- Les rapports sociaux de sexe, l'impensé des questions de genre dans l'intervention sociale
- L'interculturalité et les compétences interculturelles des travailleurs sociaux
- La reconnaissance des discriminations et élaboration d'un droit antidiscriminatoire
- La laïcité : outil d'intervention sociale
- L'exil et les parcours migratoires aujourd'hui

Moyens :

Techniquement, l'organisme de formation dispose de :

- salles de cours équipées d'outils multimédias (TV, vidéo projecteurs, lecteurs DVD et CD, rétro projecteurs, sono, ordinateurs portables, caméscopes, appareils photo).
- d'une salle informatique de 20 ordinateurs reliés à Internet,
- d'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'une salle de puériculture et soins aux jeunes enfants
- d'un Centre de Ressources Documentaires avec 3 documentalistes, un fond documentaire recensant environ 20000 notices, plus de 3000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé et du social, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante couleur, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien. Une salle de projection et 200 documentaires vidéo.

L'encadrement est assuré par des formatrices et formateurs titulaires des diplômes exigés par le Code de l'Action Sociale et des Familles et complété par des vacataires, prestataires, professionnelles expertes dans des domaines spécifiques.

7. QUALITÉ DES FORMATRICES /FORMATEURS :

Nature de l'intervention	Intervenants filière DEME	Diplômes
Directrice du CPF la Rouatière formation	Alexandra Saint-Martin	DEIS, DSTS, DEES
Coordination pédagogique	Ludivine Trillat , Intervention sur l'ensemble des domaines de formation	DEES Master 1 en psychologie clinique
DF 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé	Bale Muriel	Master 2 Sociologie interventions sociales, CAFERUIS
	Fremaux M-France,	DE d'infirmière, DU Science de l'éducation et de la formation médico-sociale
	Cantenis Christian	DEES Diplôme de niveau 2 de la fonction publique Psychanalyste
	Jenifer Durand	DEES Master 2, Science de l'éducation et de la formation
DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	Marty Christine	DE CESF
	Jennifer Durand	DEES Master 2, Science de l'éducation et de la formation
	Stéphane Martin, Coordinateur-formateur	DEES Master 2 Pratique réflexive en intervention sociale
	Dimitri Felip	DEME
DF 3 Le travail en équipe pluri professionnelle	Bale Muriel	Master 2 Pratique réflexive en intervention sociale CAFERUIS
	Thierry Fontaine	CAFERUIS
	Christian Cantenis	DEES Diplôme de niveau 2 de la fonction publique Psychanalyste

	Dimitri Felip	DEME
DF 4 Implication dans les dynamiques institutionnelles	Christian Cantenis	DEES Diplôme de niveau 2 de la fonction publique Psychanalyste
	Thierry Fontaine,	CAFERUIS
Accompagnement à l'élaboration des écrits de certification	Pauline Mattioli, DEES Maureen PERRIN, DEES Nathalie Sanchez, DEES Dimitri FELIP, DEME Jennifer Durand, DEES, Master 2 en science de l'éducation	1. 1 ^{ère} année : DC2.1 ; DC2.2 ; DC4 2. 2 ^{ème} année : DC3 et DC1

8. ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi administratif :

- ◆ Émargement présentiel cours : signature par les stagiaires et les formatrices-formateurs des feuilles d'émergence par demi-journées.
- ◆ Émargement présentiel stage : signature par les stagiaires et les référents de site qualifiant émergence par journée.

Suivi pédagogique :

- ◆ Commissions pédagogiques annuelles : Validation des Parcours de Formation
- ◆ Réunion d'équipe
- ◆ Entretiens individualisés à la demande du stagiaire ou de l'équipe
- ◆ Formateur référent auprès des sites qualifiants
- ◆ Commission des litiges

Évaluation : Diplôme délivré par le Rectorat de l'académie de Montpellier

Le référentiel de certification est composé de 4 domaines de compétences et chacun d'entre eux fait l'objet de certifications indépendantes.

Pour obtenir le diplôme, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour chacun des domaines de compétences.

A l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidats au diplôme et adresse au service du Rectorat, avant l'expiration de la date limite fixée par celui-ci, un dossier comprenant, pour chaque candidat, le livret de formation dûment complété, accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées en cours de formation.

La présentation à la certification est subordonnée à l'assiduité du candidat au cours de la formation, attestée par le directeur ou le chef d'établissement.

Le jury, constitué par les services du Rectorat, établit la liste des candidats ayant validé les 4 domaines de compétences du diplôme. Les lauréats obtiennent le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur. Dans les cas où le candidat n'a pas validé les 4 blocs de compétences, le jury prend une décision de validation partielle du diplôme mentionnant les domaines de compétences certifiés.

En fin de parcours, chaque stagiaire renseigne un questionnaire de satisfaction en ligne ainsi qu'un questionnaire de satisfaction papier.

Les 4 domaines de formations et leurs certifications :

DC1 – Accompagnement social et éducatif spécialisé

- **Épreuve 1** : présentation et soutenance d'une note de réflexion.

Modalité : Soutenance orale d'une note de réflexion d'une durée de 20 minutes. Avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique en 5 minutes environ sa note de réflexion d'une quinzaine de pages sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé de personnes ou de groupes.

La note de réflexion est également notée par le jury en amont de l'entretien.

Oral : Coefficient 1

Ecrit : Coefficient 1

- **Epreuve 2** : Évaluation par le site de stage des capacités de l'étudiant-e à conduire des activités à destination d'un groupe sur la base des indicateurs des compétences « animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service » et « concevoir et mener des activités de groupe ». Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référent.e.s professionnel.le.s et des formatrices, formateurs.

Modalités : Commission Paritaire. Des professionnels de terrain sont conviés par le C.F.T.S, pour évaluer les compétences et les savoirs acquis par les stagiaires sur leurs lieux de stages, dans le cadre du domaine de formation 3. Ces professionnel.le.s sont répartis en binômes avec des formatrices, formateurs n'intervenant pas en pédagogie directe, articulant ainsi les aspects pratiques et théoriques de la formation.

Cette épreuve est coefficient 1.

DC2 – Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé

Modalités : Épreuve unique. Entretien de 30 minutes avec 2 membres du jury qui porte sur l'expérience de stage du ME à partir du dossier de stages comprenant :

- Les projets de stages du ME ;
- Les évaluations des stages réalisées par les terrains de stage ;
- Le compte rendu de la visite de stage ;
- Un écrit du ME pour chaque stage rendant compte de sa participation à la mise en œuvre du projet éducatif (5 pages).

DC3 – Travail en équipe pluri professionnelle

- **Épreuve 1** : Entretien de 20 minutes à partir d'un dossier thématique.

Modalité : *Soutenance orale d'un dossier thématique d'une durée de 20 minutes. Avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique en 5 minutes environ son dossier d'une quinzaine de pages sur une thématique qu'il a choisie.*

Le dossier écrit est également noté par le jury en amont de l'entretien.

Oral : Coefficient 1

Écrit : Coefficient 1

- **Epreuve 2** : Évaluations des capacités de l'étudiant-e à travailler en équipe pluri professionnelle par un site de stage des capacités de l'étudiant-e à travailler en équipe pluri professionnelle sur la base des indicateurs de la compétence « s'inscrire dans un travail d'équipe. »

Modalité de l'épreuve : Commission Paritaire

Des professionnels de terrain sont conviés par le C.F.T.S, pour évaluer les compétences et les savoirs acquis par les stagiaires sur leurs lieux de stages, dans le cadre du domaine de formation 3. Ces professionnels sont répartis en binômes avec des formatrices, formateurs n'intervenant pas en pédagogie directe, articulant ainsi les aspects pratiques et théoriques de la formation.

DC4 – Implication dans les dynamiques institutionnelles Épreuve : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

- **Epreuve 1** : Organisée par l'établissement de formation

Composition sur le cadre institutionnel et la position du moniteur éducateur. Des professionnels

sont conviés par le C.F.T.S pour évaluer les compétences et les savoirs acquis par les apprenti.e.s dans le cadre du domaine de formation 4.

- **Epreuve 2** : Étude d'une situation relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (20 lignes maxi).

Les principaux axes de réponse attendus sont indiqués à l'étudiant-e (cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières, buts poursuivis etc.). La ou le candidat-e aura le choix entre deux situations proposées.

Modalités de l'épreuve : Épreuve écrite d'une durée de 1 h 30. Organisée par le Rectorat

9. DISPOSITIF D'INDIVIDUALISATION DE PARCOURS :

Un programme de formation individualisé pourra être proposé au regard des textes réglementaires et d'entretien avec le candidat ; la commission pédagogique constitué au minimum du responsable du service, du coordinateur de filière et d'un formateur actera la proposition en accord avec l'intéressé et son financeur/employeur.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis et de leur expérience professionnelle.

Dans tous les cas, l'Organisme de Formation produit :

- un devis d'aménagement individualisé
- un DIPP – document individualisé parcours partiel
- un calendrier individualisé, pouvant prendre appui sur des temps collectifs des programmations en cours, pouvant également comprendre des entretiens individuels.

VAE DE ME :

La Rouatière propose un accompagnement de 24h ; A partir d'une première étape appelée « bilan de positionnement préparatoire à la construction du parcours de soutien personnalisé finalisé par un document « diagnostic partagé », le candidat VAE bénéficie d'un accompagnement individualisé et /ou en petit collectif visant à le soutenir dans son travail d'écriture.

En qualité d'accompagnateur il s'agit de respecter la singularité de la pensée et du travail d'écriture de l'étudiant en lui fournissant si besoin des documents, des pistes de réflexion ou en mutualisant en petit groupe de deux à trois étudiants les lectures réalisées, les expériences professionnelles et les réalités de terrain. Ces 24h d'accompagnement ont pour objet :

- De s'approprier le référentiel de compétences
- D'expliciter ses expériences et de les confronter au référentiel
- De repérer les situations expérientielles pertinentes au regard du référentiel de certification
- De valoriser son parcours au regard des choix opérés, des analyses menées, des preuves apportées
- D'acquérir des outils méthodologiques permettant l'écriture d'un livret 2 conforme au attendus
- De se préparer à l'épreuve orale.

10.ACCESSIBILITÉ EN APPRENTISSAGE OU AUTRES FORMES D'ALERNANCES

La formation DEME est accessible en apprentissage par le biais du CFA sanitaire et social ; Le CPFPP encadre les apprentissages pédagogiques et amène les candidats aux certifications DEME Le CFA assure le lien avec l'employeur. Les candidats doivent avoir moins de 30 ans ou avoir une reconnaissance RQTH.

Nous sommes une unité de formation UFA du CFA sanitaire et social de Montpellier contacts
CFA Sanitaire & Social contact@cfa-sanitaire-social.com Web : <http://cfa-sanitaire-social.com>
Adresse : 44 avenue Saint-Lazare, 34000 Montpellier • Téléphone : 04 67 69 04 36

Référente CFA pour le 66 :

Mme Karine Thomas : 06 85 77 87 88- karine.thomas@cfa-sanitaire-social.com

Pour toutes autres formes d'alternance, contrat de professionnalisation, Pro A ...nous contacter pour un parcours individualisé.